

LUBRIZOL :

**Nous sommes toutes et tous interpellé(e)s sur nos secteurs respectifs .
Réduction des risques à la source, une obligation.
« L'économiquement acceptable », une notion inacceptable.**

Deux semaines avant le drame du 26 septembre, l'assureur « FM Global » du groupe américain pointait de nombreux manquements dans le dispositif de sécurité de site. « Lors d'un incendie, les conteneurs intermédiaires en plastique (IBC) fondraient rapidement et le liquide combustible et/ou inflammable se répandrait sur le sol, créant un grand feu de piscine », y était-il notamment écrit. Le 23 septembre, trois jours avant le spectaculaire incendie, les experts envoyés par l'assureur avaient remis leur rapport au fabricant de lubrifiants. C'est exactement ce qui s'est passé...

Cette information a fait réagir réagir Richard DEBOOM, vice président d'ARPIL (association de défense des riverains de la plateforme pétrochimique de Martigues/Lavéra), membre du bureau du SPPPI PACA et nos ami(e)s de LAVERA .

Ci dessous, courrier qu'il a adressé à la Députée Barbara Pompili suite à un premier message envoyé en octobre 2019 :

La réponse de la direction: la mise aux normes coûte trop cher !!!!

On rejoint donc la loi BACHELOT avec « l'économiquement acceptable ».

Cette notion peut amener, comme autour de l'Etang de Berre, à une proportion anormale de cancers.

Nous avons besoin de l'industrie mais faut-il toujours céder aux exigences des industriels ???

Un exemple sur la plateforme pétro-chimique de Lavéra, l'industriel INEOS refuse d'investir pour protéger les riverains d'un risque d'explosion des sphères d'oxyde d'éthylène mais investit dans une équipe cyclistes, d'un club de foot-ball de première division et dans la régata de l'Amérique s'cup.

Dans sa réponse, la députée répondait le 4 octobre :

Madame Pompili a bien reçu votre message et vous en remercie.

*La notion d' « économiquement acceptable » pose en effet des questions fortes. Le travail de Madame Pompili lors de la commission d'enquête sur la sûreté et la sécurité nucléaire de l'année dernière avait soulevé la même question. Il serait donc effectivement intéressant que celle-ci soit étudiée lors de la **mission d'information qui sera créée prochainement à l'Assemblée nationale.***

Je ne manquerai pas de faire passer votre message au ou à la rapporteur(e) qui sera désigné(e).

Note de l'ADZRP/ Elle cite une commission d'information mise en place par l'Assemblée Nationale après l'incendie Lubrizol à Rouen.

Aucune référence au « principe de l'économiquement acceptable » mais un discours qui tend à mettre en avant la culture du risque à laquelle les riverains oppose « une culture de sécurité industrielle » plus contraignante pour l'industriel.

Les riverains n'ont pas à être taxés pour des travaux présentés comme devant les protéger de risques dont ils ne sont pas responsables. La réduction des risques à la source doit être imposée à l'industriel, la notion de travaux « économiquement acceptable » tourne le dos à la sécurité due aux riverains.

Le vice président de l'ARPIL conclut ;

*Après l'approbation du PPRT, vraisemblablement fin juin 2020, des mesures de protection seront imposées aux riverains dans un délai de **8 ans** à savoir :*

*- Une pièce de confinement adaptée au type de logement (pour un F5 = 8 personnes) ce qui implique : plus de possibilité de recevoir **chez soi** plus de huit personnes donc atteinte à la liberté de recevoir.*

- Protection contre la surpression (explosion), une explosion est un phénomène intempestif ce qui implique d'être enfermé chez soi pour être protégé, plus question de faire quoi que ce soit à l'extérieur !!!

*De plus le scandale de la loi dite BACHELOT est que les industriels ne sont pas obligés d'investir pour sécuriser leurs installations s'ils estiment que pour eux cela n'est pas **ECONOMIQUEMENT ACCEPTABLE !!!** et en ce qui concerne le financement les industriels ne participeront qu'à hauteur de 25% du coût des travaux donc 65% seront payés par l'ensemble des contribuables et 10% pourraient rester à la charge des riverains.*

Les riverains n'acceptent pas la notion d'économiquement acceptable d'autant plus que le PDG d'INEOS a racheté une équipe de cyclistes qui a participé au tour de France et le club de football de NICE.